Province de Hainaut Arrondissement de Mons Commune de Dour

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Administration Communale fait savoir que Monsieur COL et Madame CAMBIER demeurant à: rue Basse, 98 à 7370 Dour ont introduit une demande de : modification de voirie communale Ayant trait à un terrain sis rue Fontaine Déclaret à 7370 Dour

Cadastré à Dour : Division 1, section D, n° 1140E.

Projet pour lequel l'autorité compétente est le Conseil communal de Dour.

Le projet consiste en la

Modification du sentier n°91 à proximité de la rue Fontaine Déclaret sur le territoire de la Commune de Dour.

et présente les caractéristiques suivantes :

Mesures particulières de publicité suivantes :

L'application des articles 6 et suivants du décret du 6.02.2014 relatif à la voirie communale.

La durée de l'enquête publique est de trente jours. Ce délai est suspendu entre le 16 juillet et le 15 août. Elle débutera le 30 octobre 2017 et se clôturera le 29 novembre 2017 à 12h00 à la Cellule de gestion administrative.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, Grand Place n°1 à DOUR du 30 octobre 2017 et se clôturera le 29 novembre 2017 à 12h00

Les réclamations et observations peuvent être formulées à l'Administration Communale de DOUR, Cellule de gestion administrative, Grand'Place n°1 à 7370 Dour, Mme HUART N. ou Mme BOITE F., aux jours et heures suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et mercredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures -

Le mercredi 15 novembre 2017 de 16 heures à 20 heures uniquement sur rendez-vous en appelant le 065/761.822, Mme HUART N., pendant les heures de bureaux.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale de DOUR, Cellule de gestion administrative, Grand'Place n°1 à 7370 Dour (Mme HUART N. ou Mme BOITE F.) aux jours et heures repris ci-dessus, ou des explications techniques pourront éventuellement vous être fournies.

A Dour, le 27 octobre 2017

La Directrice générale,

Carine NOUVELLE

COMMUNATE DE DOUP

Le,Bourgmestre f.f.,

Vincent LOISEAU